



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

AVIS PUBLIC

EST, par les présentes, donné par la soussignée, Lise Lavigne, directrice générale et greffière-trésorière, que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Placide statuera sur une demande de dérogation mineure à un règlement numéro 7-10-90 relatif au lotissement de l'ex-Paroisse, ci-après indiqué, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 21 novembre 2023 à 19 h 30 à la salle Jean-Paul-Carrières située au 281, montée Saint-Vincent.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Demande numéro DM-2023-02

Demande de dérogation mineure pour :

Immeuble : 5144 rue Félix-Décarie (lot 1 555 279), matricule : 4543-07-7094

Zone : RA-2

Nature : Autoriser la subdivision du lot actuel en deux lots projetés :

- Le premier lot projeté portant le numéro 6 576 278 propose une profondeur de 22.86 mètres au lieu d'une profondeur de 75 mètres, exigée par le règlement numéro 7-10-90 relatif au lotissement;
- Le premier lot projeté portant le numéro 6 576 278 propose une superficie de 1 006.4 mètres² au lieu d'une superficie de 4 000 m², exigée par le règlement numéro 7-10-90 relatif au lotissement;
- Le second lot projeté portant le numéro 6 576 279 propose une largeur de 21.88 mètres au lieu d'une largeur de 50 mètres, exigée par le règlement numéro 7-10-90 relatif au lotissement;
- Le second lot projeté portant le numéro 6 576 279 propose une profondeur de 46.55 mètres au lieu d'une profondeur de 75 mètres, exigée par le règlement numéro 7-10-90 relatif au lotissement;
- Le second lot projeté portant le numéro 6 576 279 propose une superficie de 1 095.3 mètres² au lieu d'une superficie de 4 000 m², exigée par le règlement numéro 7-10-90 relatif au lotissement;

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal lors de la séance ordinaire du 21 novembre 2023 quant à cette demande.

DONNÉ à Saint-Placide, ce 2^e jour du mois de novembre 2023.

Lise Lavigne, Directrice générale et
Greffière-trésorière